



ASSOCIATION CHARTREUSE MONTAGNE

Dossier d'adhésion saison 2024-2025

Un **Certificat médical** d'Absence de Contre-Indications à la pratique (CACI) pour la pratique des activités de marche et de randonnée datant de **moins de six mois** est obligatoire pour toute **première prise de licence** et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

Renouvellement annuel de la licence : le pratiquant doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé et avoir répondu NON à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées. Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

Nota : pour la participation à des compétitions ou pour l'adhésion d'un enfant mineur la procédure est différente. Nous contacter via chartreuse.montagne@gmail.com pour les modalités.

Renouvellement de licence de la FFRandonnée

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Durant les 12 derniers mois

		OUI	NON
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Etes-vous enceinte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Fumez-vous régulièrement (tabac, cannabis, autres drogues) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Consommez-vous régulièrement de l'alcool ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Souffrez-vous d'une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A ce jour

		OUI	NON
10	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous conseillons de consulter votre médecin en lui présentant ce questionnaire rempli pour avoir son avis sur la poursuite de votre pratique

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : pas besoin de certificat médical. Simplement remplissez l'attestation en page 1.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : vous pouvez compléter l'attestation médicale en page 1 ou nous fournir un nouveau certificat médical.

Le certificat médical n'est plus à renouveler tous les 3 ans mais vous pouvez lors d'une consultation demander un nouveau certificat médical à votre médecin, et nous le fournir le cas échéant. L'attestation sera conservée par Chartreuse Montagne jusqu'au prochain renouvellement de votre licence. Le certificat médical sera conservé 2 ans après la fin de validité de la dernière licence ou jusqu'au remplacement de celui-ci..